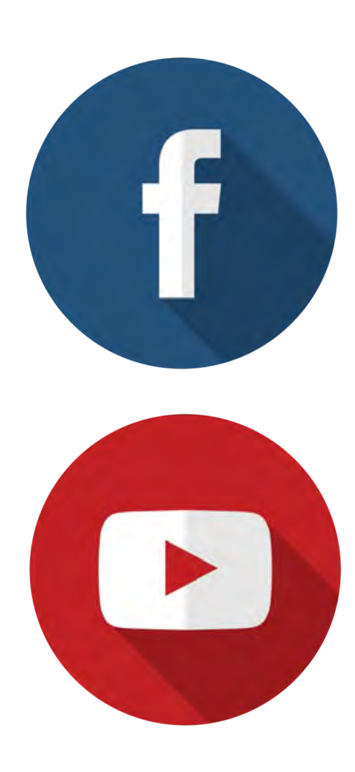
In the name of Allah, the Most Gracious, the Most Merciful







L'IDENTIFICATION EN MEDECINE LEGALE

INTRODUCTION- DEFINITION

L'identification, surtout lors des grandes catastrophes, a un double impact, d'abord sur les familles, afin de leur permettre de faire leur deuil, puis pour les services d'état civil, afin d'établir les actes de décès, ce qui permettra de régler les problèmes de succession, le versement des pensions…etc.

L'identification peut être reconstructive, permettant de déterminer l'origine humaine, le sexe, l'âge et la taille, au moment du décès, ou bien comparative, permettant d'établir ou d'exclure une identité.

« L'identification est l'ensemble de signes caractérisant chaque individu, vivant ou mort, et permettant de préciser son identité ».

IDENTIFICATION D'UN CADAVRE

L'identification d'un cadavre repose essentiellement sur :

1/ L'Anthropométrie :

Elle consiste à mesurer certains os sélectionnés et en déterminer les caractéristiques.

L'éventuelle présence de malformations osseuses, de cals ou de prothèses, constitue de précieux points de comparaison avec le dossier médical du sujet disparu.

Elle est complétée par le signalement descriptif (sexe, race, groupe ethnique, âge, taille, poids, corpulence, couleur des yeux et des cheveux, pilosité…), et les signes particuliers (cicatrices, tatouages, tâches de naissance, nævus, piercings, anomalies diverses…).

2/ La Dactyloscopie (Les empreintes digitales) :

Elle consiste à étudier les dessins formés par les crêtes papillaires cutanées de la pulpe des doigts.

Pour prélever une empreinte et l'analyser, le spécialiste de l'identité judiciaire va utiliser une poudre fine, noire ou de couleur, selon les surfaces, qui se collera aux liquides gras, et révèlera exactement les stries de l'empreinte digitale.

Les empreintes digitales sont facilement relevées sur du verre, du plastique, ou du métal, moins facilement sur du bois ou du carton, et impossibles à relever sur du cuir ou de la peau.

Il existe trois grandes familles parmi les empreintes digitales : les boucles, les arcs et les verticilles.

Les empreintes digitales se caractérisent par leur inaltérabilité, leur invariabilité ou immuabilité au cours de la vie, et leur individualité (uniques).

A partir de l'impression des crêtes papillaires d'un seul doigt, la coïncidence d'une quinzaine de points singuliers entre comparant et comparé permet l'identification.

La moindre discordance suffit à rejeter la similitude.

Le recueil des empreintes digitales est encore possible sur des doigts putréfiés ou momifiés (peau plissée), après ramollissement par réhydratation dans de l'alcool acétique à 20%.

3/ L'Odontologie :

Les dents présentent une grande résistance aux agents destructeurs tels que le feu ou la macération, et constituent un moyen d'identification médico-légale majeur.

L'étude des dents peut nous aider à déterminer l'espèce, le sexe, l'âge, les habitudes alimentaires ou toxiques, et les particularités pathologiques, thérapeutiques ou professionnelles.

Le relevé dentaire doit être systématique, complet et très méthodique.

Il faudra noter les dents absentes, les dents fracturées, les caries, la mobilité dentaire, les obturations coronaires, les amalgames, les composites, les obturations canalaires, les prothèses fixes ou mobiles, les diastèmes, les malpositions, les particularités anatomiques, la présence de tartre, les colorations nicotiniques ou autres.

Ce relevé sera reporté sur un odontogramme anatomique informatisé post mortem qui sera comparé avec celui pré mortem retrouvé auprès du chirurgien dentiste traitant.

4/ Les empreintes génétiques (La recherche ADN):

Elles interviennent lorsque les méthodes d'identifications classiques sus citées (morphologiques, dactyloscopiques et odontologiques) se révèlent infructueuses.

La technique des empreintes génétiques consiste à analyser des échantillons renfermant de l'ADN, qui est très résistant et reste stable pendant plusieurs années, et de les comparer avec ceux établis à partir d'un prélèvement sanguin provenant d'un présumé auteur.

Cette technique est fondée sur l'existence de séquences polymorphes au sein de l'acide des oxyures nucléiques dont la variabilité se transmet selon les lois mendéliennes et qui déterminent l'empreinte génétique d'un individu.

Les analyses biologiques d'identification peuvent être réalisées à partir d'un prélèvement d'organe, de cellules de bulbes pileux, de poils et de cheveux, et de cellules buccales présentes dans la salive.

BASSIN		HOMME	FEMME
	Forme général	haut	Large
	Détroit supérieur	En « cœur », étroit	Ovale, réniforme, large
	Ailes iliaques	verticales	Evasées en dehors
	Grande échancrure sciatique	Angle aigu Grand axe oblique en bas	Angle droit Grand axe horizontal
	Angle sous pubien	Fermé (60° – 70 °)	Large (110°)
	Trou obturateur	Haut et ovalaire	Large et triangulaire
	Cavité cotyloïde	large	Etroite
	sacrum	Long, étroit, concave	Court, large, plat

CRANE		HOMME	FEMME
	front	fuyant	Droit
	Rebord orbitaire	Epais et mousse	Nets et tranchant
	Articulation naso-frontale	anguleuse	Courbes
	Apophyses mastoïdiennes	proéminentes	courtes

Bassin
(après la puberté)

— prédominance des dimensions verticales ;
— détroit supérieur en forme de cœur de carte à jouer ;
— fosses iliaques moins larges, plus verticales.

— prédominance des dimensions transversales ;
— détroit supérieur elliptique, réniforme ;
— fosses iliaques plus larges, plus évasées, plus déjetées en dehors.

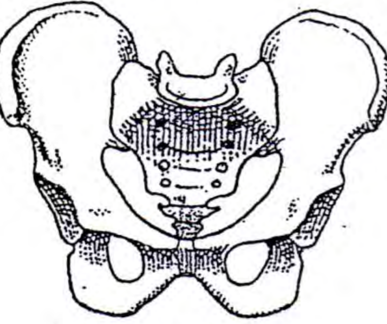


Fig. 379 — Bassin d'homme.

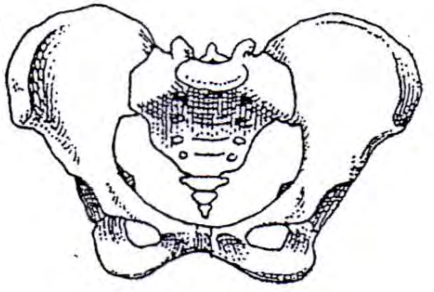


Fig. 380 — Bassin de femme.

Crâne
(après la puberté)

— front fuyant ;
— saillie des bosses sourcilières et de la glabelle surplombant la racine du nez ;
— articulation fronto-nasale anguleuse ;
— rebords orbitaires épais ;

— front plus droit, se continuant directement avec les os nasaux ;
— effacement des bosses sourcilières et de la glabelle ;
— articulation fronto-nasale courbe ;
— rebords orbitaires plus tranchants ;

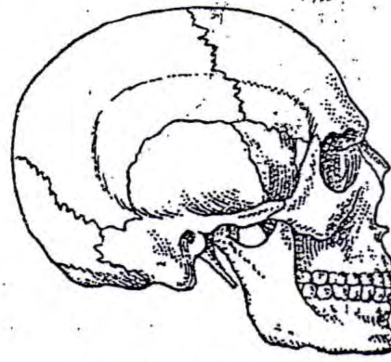


Fig. 381 — Crane d'homme.

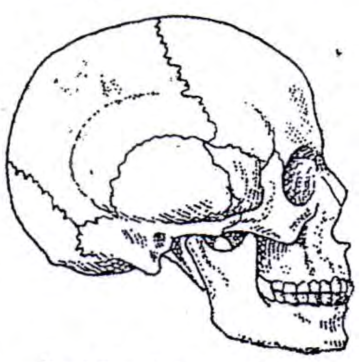


Fig. 382 — Crane de femme.